



---

## **CR CAP OP du 2 décembre 2014**

### **Ordre du jour**

#### **Désignation du secrétaire adjoint :**

- Jean-Jacques Fournier CGT.

#### **PROMOTIONS 2015**

#### **Proposition de nomination 2015 au grade de capitaine de port du 1er grade CF :**

Remplissant les conditions statutaires sont nommés au 1er janvier 2015 :

- Éric SOREL Commandant GPMD
- Gilles BAYLE Commandant port de Caen.

#### **Proposition de nomination 2014 au grade de capitaine de port du 1er grade CF :**

Approbation Cap électronique du 17 octobre 2014, et remplissant les conditions statutaires est nommé au 1er août 2014:

- Frédéric EDELIN Commandant port de Bastia.

#### **Tableau d'avancement 2015 au grade de capitaine de port du 1er grade classe normale :**

Ont été retenus et classés au titre du TA de 2015 :

- 1 Pascal LACROIX Commandant de port, Ajaccio
- 2 Thierry BROQUET Commandant de port, Dieppe
- 3 Alexandre GUYOT Commandant de port, Lorient
- 4 Christian RIBE Commandant de port, Port-la-Nouvelle

L'administration centrale rappelle que l'ordre de classement est établi au vu des dossiers transmis. Il appartient donc aux chefs de service/commandants de port d'établir des rapports circonstanciés pour que l'administration centrale retienne les candidatures.

#### **Liste d'aptitude 2015 au grade de capitaines de port du 2e grade classe normale :**

Le service MGS 3 va adopter des nouvelles règles de promotion et mettre en place un second cycle de mobilité annuel avec affectation au 1er mai et au 1er septembre, afin de faciliter la mobilité et pourvoir les postes vacants non attractifs, équivalent aux règles de gestion du TA C1CF

**les représentants CGT ont émis les plus vives réserves sur la pertinence de vouloir nous appliquer des règles de gestions communes dans d'autres corps en raison de notre effectif très réduit et atypique !!!!! Et ce n'est pas en modifiant ces dernières que certains postes vont devenir attractifs !!!! Nous l'avons clairement annoncé.**



La CAP des OP du 24 septembre 2014 ayant donné un avis favorable à l'inscription de 3 Officiers de ports adjoint sur la liste d'aptitude établie au titre de 2014, comme la proposition du poste de Mayotte a été refusé par les 3 agents de cette liste, l'administration a décidé de reconduire cette liste au titre de 2015 ??? :

Liste principale :

- 1 Jean-Luc DUHAMEL
- 2 Éric DESTABLE

Liste complémentaire :

- Christophe LEGATT

Pour le classement des dossiers même remarques que pour le TA C1CF

Les règles de gestion concernant ces cycles de mobilité adoptées pour 2015 seront définies ultérieurement, cependant, une précision complémentaire a été apportée par L'administration centrale sur les voies privilégiées d'accès :

- 1 détachement dans le corps
- 2 promotion interne (LA, année N-1)
- 3 concours externe /interne (année N)

**Belles paroles mais ces principes sont complètement inadaptés à la gestion de notre corps.**

**Pour des raisons d'équité, les représentants CGT ont rappelés FERMEMENT que les postes offerts à la promotion doivent être les postes non pourvus après les MUTATIONS et CONCOURS !!!!**

**Les représentants CGT s'opposent, dans ces conditions, à ces règles de gestion.**

**Vos représentants SNOPSNPAMCGT**

